

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

SUR LE PROJET DE REVISION ALLEGEE N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE LONGUEIL-SAINTE-MARIE

Par arrêté en date du 08 Octobre 2025, Madame la Présidente de la Communauté de Communes de la Plaine d'Estrées a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de révision allégée n°1 du PLU de la commune de Longueil-Sainte-Marie.

Le projet de révision allégée n° 1 du PLU de Longueil-Sainte-Marie a pour objet :

- De reclasser en zone urbaine (UB) deux parcelles classées en zone naturelle du PLU, afin de tenir compte de la procédure de médiation judiciaire en cours et d'y prévoir une OAP pour cadrer les possibilités de construire,
- De justifier l'ensemble des modifications au regard des dispositions du SCOT de la CCPE approuvé et de la protection de l'environnement.

Madame FAGES Frédérique a été désignée en qualité de Commissaire-Enquêtrice titulaire et Madame LECLERE Jacqueline a été désignée en qualité de Commissaire-Enquêtrice suppléante par la Présidente du Tribunal Administratif d'Amiens.

L'enquête publique se déroulera, en Mairie de Longueil-Sainte-Marie pour une durée de 18 jours consécutifs, **du 04 novembre 2025 à 09h00 au 21 novembre 2025 à 17h00 inclus**, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie (les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 09h00 à 12h00 et les mardis et vendredis de 14h00 à 17h00).

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance des dispositions du projet de révision allégée n° 1 du Plan Local d'Urbanisme, des avis des personnes publiques notifiées et de tout autre document composant le dossier de révision allégée n° 1 du Plan Local d'Urbanisme ; il pourra également consigner ses observations sur le registre d'enquête déposé en Mairie de Longueil-Sainte-Marie ou les adresser par écrit à Madame la commissaire-enquêtrice en mairie à l'adresse suivante : Mairie de Longueil-Sainte-Marie, 1 rue du Grand Ferré 60126 LONGUEIL-SAINTE-MARIE. Il sera possible de faire parvenir ses observations pendant la durée de l'enquête publique à l'adresse électronique suivante : enquete-publique@cc-pe.fr (en précisant en objet : Révision allégée n° 1 du PLU de Longueil-Sainte-Marie).

Le dossier d'enquête sera également consultable sur les sites internet : www.ccplaine-estrees.com et www.mairiedelongueilsaintemarie.fr

Madame la commissaire-enquêtrice recevra le public en Mairie de Longueil-Sainte-Marie les :

- **Mardi 04 novembre 2025 de 14h00 à 16h00,**
- **Vendredi 21 novembre 2025 de 15h00 à 17h00.**

Après l'approbation de la révision allégée n° 1 du PLU de Longueil-Sainte-Marie, le rapport et les conclusions de la commissaire-enquêtrice pourront être consultés à la CCPE, en Mairie de Longueil-Sainte-Marie et sur le site internet hébergeant le dossier d'enquête publique aux jours et heures habituels d'ouverture pendant un an.

A l'issue de l'enquête publique, le projet de révision allégée n° 1 du PLU, éventuellement modifié pour tenir compte des avis des personnes publiques, des observations du public et des conclusions de la commissaire enquêtrice, sera approuvé par délibération du Conseil Communautaire de la CCPE.

Madame la Présidente de la CCPE



Sophie MERCIER